



# ASSEMBLÉE NATIONALE

17ème législature

## Suppression d'emplois et aides aux entreprises

Question au Gouvernement n° 156

Texte de la question

### SUPPRESSION D'EMPLOIS ET AIDES AUX ENTREPRISES

**Mme la présidente** . La parole est à M. Matthias Tavel.

**M. Matthias Tavel** . Un million d'euros par licenciement : il s'agit non pas de la prime que toucheront les salariés licenciés par Michelin à Vannes et à Cholet, mais des dividendes que percevront les actionnaires du groupe pour chaque licenciement ! (*Applaudissements sur les bancs du groupe LFI-NFP ainsi que sur plusieurs bancs des groupes EcoS et GDR.*)

**Un député du groupe LFI-NFP** . Quelle honte !

**M. Matthias Tavel** . Licenciez 1 300 personnes et empochez 1,4 milliard ! Voilà la morale de votre monde !

M. le premier ministre voulait savoir à quoi sert l'argent public accordé sans conditions. Voici la réponse : à supprimer des emplois et à gaver les actionnaires.

**Mme Ségolène Amiot** . Exactement !

**M. Matthias Tavel** . Car la même situation se reproduit chez Auchan, chez MA France, chez Valeo, chez Renault Alpine, chez Sanofi ou encore chez Yara !

**Mme Élise Leboucher** . La liste est longue !

**M. Matthias Tavel** . Le secteur de la transition énergétique lui-même, pourtant un secteur d'avenir, est frappé. C'est le cas dans mon département de la Loire-Atlantique où 225 licenciements sont prévus chez Saunier Duval et 360 dans l'éolien en mer, chez General Electric.

**M. René Pilato** . Il a raison !

**M. Matthias Tavel** . Votre gouvernement y ajoute même la fermeture de la centrale EDF de Cordemais et 500 suppressions d'emplois supplémentaires ! Avec vous, il n'y a pas de planification écologique, pas de protectionnisme, pas de place pour les salariés. En revanche, votre politique de l'offre et les cadeaux consentis aux actionnaires sont un échec total. (*Applaudissements sur les bancs du groupe LFI-NFP ainsi que sur quelques bancs des groupes EcoS et GDR.*) Un échec budgétaire – nous en avons discuté longuement – et un échec industriel !

Vous annoncez d'autres plans de licenciements, mais vous ne faites rien pour les empêcher. À quoi servez-

vous ? (« À rien ! » sur quelques bancs du groupe LFI-NFP.) Que faites-vous du pouvoir que vous avez usurpé, grâce au coup de force de M. Macron ? (Applaudissements sur les bancs du groupe LFI-NFP.) Quand interdirez-vous les licenciements boursiers dans des entreprises qui réalisent pourtant des profits ? Quand exigerez-vous le remboursement des aides publiques par les entreprises qui licencient ? (Applaudissements sur les bancs du groupe LFI-NFP ainsi que sur plusieurs bancs du groupe EcoS.) Soutiendrez-vous la commission d'enquête que nous demandons sur le sujet ? Quand nationaliserez-vous les fleurons qui sont menacés, tels que General Electric dans ma circonscription ? (Les députés du groupe LFI-NFP se lèvent et applaudissent.  
– Applaudissements sur plusieurs bancs des groupes EcoS et GDR.)

**Mme la présidente** . La parole est à Mme la ministre du travail et de l'emploi.

**Un député du groupe LFI-NFP** . Et des licenciements boursiers !

**Mme Astrid Panosyan-Bouvet, ministre du travail et de l'emploi** . Le nombre des plans de sauvegarde de l'emploi augmente de manière significative depuis 2023, et il continuera à le faire. Leur multiplication s'explique par la conjonction de problématiques structurelles, dans certains secteurs comme l'automobile ou la grande distribution, et conjoncturelles – Antoine Armand a mentionné la question énergétique et le durcissement des relations commerciales avec la Chine, l'Inde et les États-Unis.

**M. Fabien Di Filippo** . C'est aussi un peu l'échec d'Emmanuel Macron !

**Mme Astrid Panosyan-Bouvet, ministre** . Face à cela, nous devons activer tous les leviers, d'ordre défensif comme offensif.

**Mme Sophia Chikirou** . Ah ! Oh là là !

**Mme Nathalie Oziol**. Bla bla bla !

**Mme Astrid Panosyan-Bouvet, ministre** . Au-delà des outils existants, nous devons changer de braquet quant aux solutions collectives (*Exclamations* sur les bancs du groupe LFI-NFP) : l'activité partielle, les transitions collectives et les reconversions, pensées pour des problématiques conjoncturelles, sont trop complexes à utiliser. (Mêmes mouvements.)

Nous nous y emploierons avec les partenaires sociaux et les régions, compétentes en matière d'orientation et de développement économique. Nous devons aussi, vous avez raison, exiger des entreprises l'exemplarité dans les plans de restructuration, surtout quand elles font des bénéfices. (*Nouvelles exclamations* sur les bancs du groupe LFI-NFP.) M. le premier ministre l'a rappelé, elles doivent rendre des comptes en matière d'utilisation des aides publiques s'agissant du maintien de l'emploi dans notre pays. (Mêmes mouvements.) Enfin, nous devons continuer la bataille de la compétitivité coût et hors coût (Mêmes mouvements), par notre montée en gamme, le soutien à la décarbonation et une réponse européenne ferme aux concurrents qui ne jouent pas le jeu du commerce international. (Mêmes mouvements.)

**Mme la présidente** . La parole est à M. Matthias Tavel.

**M. Matthias Tavel** . Vous n'êtes pas la ministre du travail : vous êtes seulement la ministre des licenciements. (*Applaudissements sur les bancs des groupes LFI-NFP et EcoS, ainsi que sur quelques bancs du groupe GDR.*)

## Données clés

**Auteur** : [M. Matthias Tavel](#)

**Circonscription** : Loire-Atlantique (8<sup>e</sup> circonscription) - La France insoumise - Nouveau Front Populaire

**Type de question** : Question au Gouvernement

**Numéro de la question** : 156

**Rubrique** : Emploi et activité

**Ministère interrogé** : Travail et emploi

**Ministère attributaire** : Travail et emploi

Date(s) clé(s)

**Question publiée le** : 13 novembre 2024

La question a été posée au Gouvernement en séance, parue dans le journal officiel le 13 novembre 2024